



**La nouvelle est restée sous cape, et jusqu'à ce jour, beaucoup de fans des Lions Indomptables continuent de se demander à quand la signature du contrat de Rigobert Song, le nouveau sélectionneur. Mais, ce qu'ils ne savent pas, c'est que l'ancien capitaine des Lions indomptables et son staff ont paraphé leurs contrats, sans grand bruit, le 23.**

L'information est restée sous cape, et jusqu'à ce jour, beaucoup de fans des Lions Indomptables continuent de se demander à quand la signature du contrat de **Rigobert Song**, le nouveau sélectionneur.

Ce qu'ils ne savent pas, c'est que l'ancien capitaine des Lions indomptables et son staff ont paraphé leurs contrats, sans grand bruit, le 23 mars dernier, avant la rencontre qui a opposé le Cameroun à l'Algérie en match allé des barrages du mondial 2022. Selon des sources au ministère camerounais des Sports et de l'Éducation Physique, les contrats ont été signés entre 07 membres du staff des Lions Indomptables, le ministre des Sports camerounais Narcisse Moelle Kombi et le président de la Fédération Camerounaise de Football Samuel Eto'o. Sans entrer dans les détails, notre source au ministère des Sports précise que Rigobert Song et son staff vont percevoir une enveloppe cumulée d'un peu plus de 65 millions de FCFA par mois, soit 108146,87 de dollars US. Un salaire cumulé pas loin de celui du staff de son prédécesseur **Antonio Conceicao** ou encore de celui du staff de **Clarence Seedorf**. De quoi

réjouir les nationalistes qui ont longtemps milité à ce qu'un sélectionneur national bénéficie de cette « gracieuse » cagnotte.

À la suite de Rigobert Song, 6 autres membres du staff ont également signé leur contrat. Il s'agit du sélectionneur adjoint Sébastien Migné, le team manager Team Manager Raymond Kalla, l'entraîneur des gardiens **Souleymanou Hamidou**, le préparateur physique **Raphaël Fevre** et l'analyste vide David Baltaze.

Les contrats d'une durée de deux ans courent jusqu'au 23 mars 2024.

Seulement depuis cette signature, ni le ministère camerounais des Sports, ni la **Fédération Camerounaise de Football**, ni même Rigobert Song n'ont pas communiqué sur les clauses de ce contrat. On se souvient quand même que lors d'une conférence de presse organisée avant le match contre l'Algérie, Rigobert Song avait parlé d'une voix discrète de cette signature.

**«On est très avancé sur ce dossier depuis très longtemps. C'est aussi une forme de stratégie. Le président est très professionnel et il sait ce qu'il fait. Nous avons signé les bons contrats. Maintenant, c'est à nous de travailler »**, avait lancé le sélectionneur des Lions indomptables répondant à la question de savoir s'il avait signé son contrat de sélectionneur des Lions Indomptables.

**Welosport/237actu**

---